L'Echo de Manitoba

JEUDI, DECEMBRE 8, 1898.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. H. d'HELLENCOURT, Rédacteur.

Respectueuse Protestation.

Le sermon prononcé jeudi dernier à l'Immaculée Conception, par Monseigneur Langevin, nous crée, bien malgré nous, le pénible devoir de protester respectueusement mais fermement contre certaines paroles prononcées par Sa Grandeur.

Si, pour notre part, nous sommes soucieux d'éviter tout sujet susceptible de provoquer des discussions toujours regrettables, par le fait seul qu'elles peuvent être mal interprétées, cependant la conscience de nos droits et de nos libertés nous contraint aujourd'hui à élever la voix.

Nous ne faisons que nous défendre ; car, si en principe nous n'avons point à apprécier les enseignements que nos pasteurs nous donnent du haut de la chaire, il n'en est pas moins évident que, lorsque cet enseignement sortant du domaine purement religieux, descend dans le domaine politique, nous avons le droit, et comme catholiques, et comme citoyens, de réclamer la stricte observance des principes et des règles infaillibles, proclamés par le Souverain Pontife.

La plus grande gloire de la Religion Catholique, sa force éternelle et divine résident justement dans cet ensemble irréductible et indiscutable de dogmes et d'encycliques, qui sont, et la sauvegarde de l'unité, de la pureté de la doctrine, et le guide suprême de toutes les consciences.

Nous sommes persuadés que l'expression a dépassé la pensée de Monseigneur Langevin lorsqu'il a dit :

"Pour être bon catholique, il ne suffit pas de croire et d'obéir aux dogmes de l'Eglise Catholique, il faut encore obéir aux prescriptions de ses pasteurs non seulement en tout ce qui concerne la religion, mais aussi dans la vie journalière, dans *la politique* comme ailleurs."

Il serait malséant de notre part de prétendre rappeler à notre archevêque, les enseignements non équivoques de l'Eglise sur cette question ; enseignements que sa mission même est de faire scrupuleusement respecter ; nous savons que parler et écrire sont deux, et qu'il arrive aux meilleurs de se laisser entraîner dans le feu d'un discours à dire ce qu'ils se refuseraient à écrire ; et si nous protestons c'est uniquement pour éviter que des gens, ou mal renseignés, ou mal intentionnés, puissent s'autoriser de ces paroles pour en déduire une doctrine qui, si elle était appliquée, serait la source de déplorables conflits, toute usurpation de pouvoir entraînant fatalement comme conséquence, une réaction en sens contraire.

D'ailleurs, sans recourir aux recommandations des Papes, il suffit de réfléchir un instant pour se convaincre que l'Eglise ne doit ni ne peut prétendre se mêler à la politique.

L'essence même de l'Eglise est d'être une et indivisible, son unité de croyances c'est le dogme qui l'assure, mais ou trouverez-vous dans toute la religion une règle fixe pour assurer cette unité de direction en matière politique ? Nulle part.

Donc chaque prêtre, chaque évêque, pourra librement prendre telle ou telle direction qui s'accordera le mieux avec ses propres idées ; il n'aura pas et ne saurait avoir pour guider sa conduite en ces matières une seule règle certaine, infaillible, canonique.

C'est donc forcément introduire la division, là où elle ne doit point être, c'est mettre les pasteurs au même niveau que les brebis, amoindrir le caractère sacré de leurs mission, et compromettre leur autorité spirituelle et divine.

L'Eglise a tout à perdre à se mêler aux choses exclusivement terrestres et matérielles ; l'histoire des siècles passés n'est-elle pas là pour nous en fournir des preuves irrécusables !

D'ailleurs nous tenons, pour éviter tout malentendu, à affirmer notre profond respect pour le clergé ; nous sommes tout disposés à écouter ses conseils, ses observations et à en faire notre profit ; mais nous ne saurions confondre le respect et l'obéissance ; et si notre obéissance envers nos pasteurs est entière, absolue en tout ce qui touche à la religion, par contre, nous entendons garder notre complète indépendance en fait de politique ; admettre le contraire, ce serait abdiquer notre libre arbitre, et rabaisser l'homme dès lors irresponsable au niveau de la bête que dirige le fouet du berger.

Le Parti Liberal a Saint-Boniface.

L'assemblée si intéressante de l'Association Libérale, tenue le 29 novembre dernier à St-Boniface, a attiré sur nos amis les foudres de ceux qui président aux destinées du défunt Parti Conservateur dans le Comté de Provencher.

Il est de notre devoir de renseigner ces messieurs.

A l'énorme député actuel aux Communes pour cette division électorale, nous dirons que cette réunion n'est que la première d'une série d'assemblées qui seront tenues dans un avenir prochain ; que M. A. A. C. LaRivière ne se fasse pas de mauvais sang à ce sujet.

Au sénateur zélé et désintéressé qui a obtenu sa position à prix de sacrifices pécuniers (sic !) pour son parti et qui écrit dans *Le Manitoba* pour son fils, nous conseillons de ne pas manifester son mécontentement dès le début de ce mouvement presqu'unanime de notre province : il aura occasion plus tard de se fâcher pour tout de bon.

A un certain citoyen de la même ville, de Saint-Boniface, qui a été grassement récompensé aussi de ses sacrifices pécuniers (sic) par une position de Juge de la Cour du Banc de la Reine avec un salaire de $4,000 par année, nous l'avertissons qu'il est de bien mauvais goût de sa part de continuer encore à chercher de faire renaître le parti conservateur de ses cendres.

Ce n'est pas du tout le moyen de devenir Juge en Chef au cas où Sir Thomas Taylor résignerait.

C'était fort intéressant d'écouter M. S. A. D. Bertrand à la séance de l'assemblée libérale, nous raconter qu'autrefois, sous le régime des bleus, il était impossible pour les amis de la cause libérale de s'assembler à Saint-Boniface. Un système complet d'espionnage était organisé par la trinité fanatique dont nous venons de parler. *Le Manitoba*, organe de ce trio, dénonçait les libéraux comme des traîtres à la nationalité canadienne-française. Ces jours de persécutions sont passés et grâce à la popularité du grand parti libéral, tous ceux qui reconnaissent l'Honorable Sir Wilfrid Laurier pour leur chef, peuvent sans se gêner dire leur façon de penser et s'assembler quand bon leur semble.

En effet, Messieurs de la trinité, nous tenons des assemblées libérales qui déjà ont porté des fruits et le jour n'est pas éloigné où vous en ressentirez les effets.

Que les *tireurs de ficelles*, ceux qui se promènent dans l'élégant chariot du sénat et les fanatiques grincheux se le disent.

A Qui la Faute ?

Il y a quelques mois, un comité composé du Conseil de Ville de Winnipeg, de la Chambre de Commerce de Winnipeg, et de l'Association des Détaillants de Winnipeg, a fait éditer une brochure sur le district de Winnipeg et les terrains vacants des environs.

Ce pamphlet d'immigration a été imprimé en anglais, en allemand et en scandinavien.

Le Manitoba et le *Northwest Review* se plaignent non sans raison de ce qu'il n'en ait été fait aucune édition française, et ces regrets nous les partageons.

Toutefois, nous leur ferons observer qu'il eût été facile de s'éviter ces tardives récriminations, si au lieu des déplorables errements qui jusqu'ici ont servi de ligne de conduite à ceux à qui incombent la défense de nos intérêts, nous avions rencontré chez eux le moindre souci d'activité et de prévoyance.

C'est toujours la même chose ; l'on se croise les bras, on attend que la manne tombe dans notre désert, et l'on n'a d'énergie que pour crier, gémir et critiquer.

Nous en avons une preuve évidente encore aujourd'hui.

Si, lorsqu'il fut question de faire imprimer ce pamphlet, le conseil municipal de St-Boniface était allé trouver la commission privée qui avait pris l'initiative de la chose et proposé son concours, sans aucun doute il eut obtenu satisfaction.

N'ayant aucun représentant français dans ce comité privé, n'ayant fait aucune démarche, nous ne pouvons nous étonner si l'on ne s'est pas occupé de nous ! et en bonne justice on ne saurait en vouloir à ces gens-là.

Nous avions tout autant qu'eux intérêt à cette publication ; non seulement St-Boniface, mais encore plusieurs municipalités françaises font partie des terrains en question, et sont appelés à profiter de la publicité faite par ce pamphlet.

Il était donc tout naturel que ces parties intéressées, participassent aux frais de cette publication, frais minimes d'ailleurs.

On s'est bien gardé de remuer ; chacun a assez à faire avec ses propres intérêts, et personne ne se soucie de l'intérêt général.

Par exemple on crie comme des écorchés si les autres, plus actifs et plus malins, font leurs affaires sans s'occuper de nous !

C'est le comble du ridicule.

Quand donc nous déciderons-nous à sortir de cette torpeur, de cet engourdissement qui semblent être depuis 25 ans la seule politique de nos conseils municipaux et de nos hommes politiques !

Quand nous déciderons-nous à avoir à notre tête des gens pour qui l'égoïsme et la crainte de se compromettre ne seront plus les seuls mobiles, et qui mettront en pratique ce vieux dicton :

Aide-toi, le ciel t'aidera ?

Il serait temps de réagir, si nous ne voulons pas tomber au rang de qualité négligeable.

Pour notre part, il est bon de le rappeler, nous avons fait ce que nous pouvions ; car c'est justement pour contrebalancer la déplorable indifférence déployée en cette occasion que nous avons, à la même époque, publié notre numéro spécial d'Emigration, tiré à plusieurs mille exemplaires.

Au lieu de gémir, nous avons agi.

Que chacun en fasse autant.

Saint-Boniface Rural.

Nous ne voudrions point mêler mal à propos la politique, aux élections municipales, ou du moins contribuer à l'y mêler davantage, et c'est pour ce motif que nous avons cru devoir insérer indistinctement toutes les communications qui nous ont été envoyées au sujet de l'élection municipale dans St-Boniface rural, mais cependant il ne saurait nous convenir de paraître nous prêter à une manœuvre qui pourrait tromper le public.

Il est étrange en effet que Monsieur V. Mager, dont les opinions conservatrices sont connues, n'ait eu recours jusqu'à présent pour sa publicité dans cette lutte qu'à deux journaux libéraux : *The Tribune* et L'ECHO DE MANITOBA.

Nous admettons que, voulant vraisemblablement atteindre le plus grand nombre possible de lecteurs il ait préféré la *Tribune* au *Morning Telegram* et L'ECHO DE MANITOBA au *Manitoba*, c'est rationnel et pour notre part nous n'y voyons rien à redire, mais ce parti pris évident de paraître ignorer les deux organes conservateurs, peut passer pour une manœuvre douteuse à laquelle nous refusons de nous prêter.

Cela ressemble fort au petit jeu de cache-cache, auquel nous a habitué la fameuse coterie bleue-orange.

Il y a des gens qui savent admirablement mettre leur drapeau dans leur poche quand ils le croient nécessaire, quitte à l'arborer une fois la farce jouée.

Ceux-là ne combattent jamais à visage découvert, ils se masquent suivant l'occasion derrière la religion, ou derrière la neutralité, mais une fois en place leur intransigeance ne tarde point à s'étaler plus furieuse que jamais.

Nous tenons à ce qu'il n'y ait aucune équivoque à cet égard, et ceux qui se figureraient profiter de notre impartialité, pour mieux nous jouer, se tromperaient étrangement.

Nous n'avons point à discuter les aptitudes plus ou moins bien fondées de M. V. Mager à cette place de maire qu'il semble ambitionner particulièrement, mais nous pouvons affirmer que M. Mager paraît suivre les traditions autoritaires chères à ses chefs conservateurs ; nous n'en voulons pour preuve que cette phrase où il déclare emphatiquement "avoir retiré *sa confiance* ! à ses adversaires," et surtout cette menace légèrement outrecuidante adressée à ces mêmes adversaires :

"Il faudra donc leur tirer les oreilles !"

Après cela il ne lui reste plus qu'à les "excommunier !"

Abonnez-vous à L'ECHO DE MANITOBA, le seul journal de la Province entièrement et exclusivement dévoué aux intérêts de tous ceux qui parlent la langue française.

La Langue Francaise.

La semaine dernière, je me faisais l'interprète de bien des parents en signalant une lacune on ne peut plus regrettable, à savoir : l'absence de l'enseignement du français au programme de certaines écoles catholiques de cette ville.

En supposant qu'il soit fait droit à cette réclamation, il ne faut pas en conclure que tout sera, désormais, pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. En effet, le rôle de l'école, en cette matière, sera fatalement et purement théorique et ce serait violenter la saine raison d'exiger qu'il en fut autrement. Mais, qui donc se chargera de la pratique ? Qui ? Nous, parents. Non pas en donnant des devoirs en application des règles grammaticales enseignées par le maître, mais en exigeant que le bon vieux français que nous avons appris sur les rives bénies du St-Laurent soit la langue exclusive du pays.

Voilà, semble-t-il, une recommandation au moins inutile. Au contraire, elle est très utile, car, dans un très grand nombre de familles, les enfants parlent anglais entre eux, tandis que les parents ne parlent que le français.

Or, outre que cette manière d'agir blesse les convenances les plus élémentaires, elle tend, ni plus, ni moins, à l'extinction de la langue française, dans les centres où les Canadiens-Français sont en minorité.

En jetant ce cri d'alarme, je suis en bonne compagnie. En effet, le R. P. Lacasse, O. M. I., pensait vraisemblablement comme moi quand il disait, naguère, que les Canadiens-Français devraient strictement défendre à leurs enfants de se servir de la langue anglaise à la maison paternelle.

UN CITOYEN.

Politique Etrangere.

Décidément un malin esprit prend plaisir à embrouiller les cartes au moment même où le calme semble prévaloir ; nous marchons de surprises en surprises.

Il faut s'attendre à tout.

Le discours prononcé à Paris par l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Edmund Monson, a produit en Europe l'effet d'un pétard ; et s'il n'a point mis le feu aux poudres, il a bien certainement allumé la mèche qui tôt ou tard provoquera l'explosion.

Son discours, aussi contraire aux usages diplomatiques les mieux admis, semble calculé à souhait pour blesser la légitime fierté des Français.

En critiquant publiquement la politique intérieure de la France, il a mérité certainement les reproches qui lui adressent les journaux français.

Voici d'ailleurs la partie la plus caractéristique de ce discours, et qui a trait au projet manifesté par M. Delcassé d'établir des écoles françaises au Soudan.

"Je voudrais voir la France ne plus contrecarrer les entreprises britanniques par de piètres manœuvres, tel le projet de fonder des collèges dans le Soudan reconquis, pour faire pièces à l'institution d'une université prônée par le général Kitchener.

"Le résultat d'une semblable provocation pourrait être tout autre que celui qu'on attend en France, et forcer la Grande Bretagne à abandonner la politique de tolérance suivie jusqu'ici."

Sans rappeler la situation exceptionnelle qu'occupe la langue française en Egypte, et les justes prétentions de la France à maintenir son influence, il est permis de s'étonner que l'Angleterre, qui chaque jour se pose comme le champion de la porte ouverte et de la liberté, songe à s'offusquer de l'établissement d'écoles françaises dans un pays où cette langue est parlée par de nombreuses populations.

Il y a là une singulière contradiction.

(Suite page 5)